

Respecter le bien d'autrui (1)



Si votre maison ressemble à celle des Criswell, elle doit être remplie d'une foule d'affaires ! Et une chose est certaine : nous n'aimons pas que les gens touchent à nos affaires. Est-ce que cela vous est déjà arrivé de vous faire voler votre portefeuille ou votre sac ? Ou votre voiture ? Est-ce que quelqu'un a déjà pénétré chez vous par effraction ? Pour vivre en société de façon organisée, dans le but d'assurer le bien-être des gens et pour maintenir une bonne relation avec un Dieu Saint, il nous faut respecter le bien d'autrui. Voilà pourquoi Dieu le mentionne dans sa liste des Top Dix, en disant, dans Exode 20 ; 15 « Tu ne voleras point ». C'est quoi voler ? C'est l'acquisition illégitime d'une propriété. C'est le fait de prendre ou de garder quelque chose qui appartient de plein droit à quelqu'un d'autre.

Pourquoi Dieu trouve-t-il cela important ?

- **Parce que cela DEVALORISE les gens.** Dieu nous a donné le droit d'acquérir des biens. Ils deviennent partie intégrante, inanimée, de la personne qui les possède. Et Dieu désire que nous respections le bien d'autrui à cause de l'esprit humain qui le possède. Et quand quelque chose nous est enlevé, il y a un sentiment de dévalorisation, de violation, qui nous envahit.
- **Parce que cela DETRUIT notre caractère.** On parle ici du cœur d'une personne. Voler, cela met en lumière de gros défauts comme l'agitation, l'insécurité, l'avarice et le besoin de gratification immédiate. Cela détruit notre caractère. Lisez Exode 22 ; 1 à 4 et Nombres 5 ; 6-7 et vous découvrirez plusieurs peines sérieuses infligées à ceux qui volent. Mais dans aucun de ces vols on ne jeta le voleur en prison. Le crime ne payait pas, mais le criminel, lui, payait ! (A ce sujet, j'aimerais bien qu'on ait le code pénal de Dieu au lieu du nôtre).
- **Parce que cela montre de la DEFIANCE envers Dieu.** Le voleur fait de Dieu un menteur, en disant qu'il ne peut pas subvenir à ses besoins, ni à ses désirs. Alors même que Dieu déclare qu'il pourvoira à tous nos besoins (Philippiens 4 ;19).

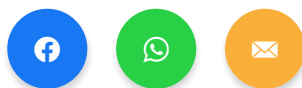
Comment viole-t-on ce commandement de nos jours ? Bien entendu, nous serons tous d'accord pour dire que les personnes suivantes le violent : le voleur de banque, le voleur à la tire, le voleur de voiture, le voleur de maison. N'est-ce pas ? Mais il y a d'autres formes de vols, comme par exemple **les vols d'entreprise perpétrés par les salariés**. Les gérants d'entreprise vous diront qu'ils se soucient davantage des vols de l'intérieur que des vols provenant de personnes extérieures. C'est tout aussi mal de voler quelque chose dans une entreprise que de pénétrer par effraction chez quelqu'un. Un autre va voler, sur son lieu de travail, en comptant des heures sans raison ou en affectant des dépenses personnelles à son entreprise, ou même en se faisant porter malade alors que ce n'est pas justifié. **Le vol à l'étalage** est endémique, de nos jours. Les deux tiers des collégiens déclarent avoir volé à l'étalage au cours de la dernière année. Savez-vous que l'industrie hôtelière perd 100 millions de dollars par an en vols commis par leurs clients ? A votre avis, qui paye pour cela ? Nous, bien entendu.

La semaine prochaine, nous verrons d'autres façons de violer le principe du respect du bien d'autrui, et je vous suggérerai quatre recommandations pour vous aider à garantir l'honnêteté.

© MANNE DU LUNDI est un article hebdomadaire de CBMC INTERNATIONAL, un ministère évangélique à but non lucratif qui a pour objet de servir les gens d'affaires et les professionnels qui veulent suivre Jésus, de présenter Jésus-Christ en tant que Seigneur et Sauveur auprès des autres gens d'affaires et professionnels.

Robert J. Tamasy [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



5 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2021 - www.topchretien.com